

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali**

Band (Jahr): **54 (2007)**

Heft 2

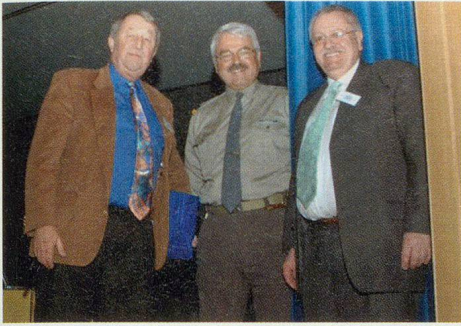
PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Pascal Peter passe le flambeau à Jean-Daniel Graf, nouveau président du CODIR.



Les trois mousquetaires: P.-A. Masson, cdt Riviera, M.-A. Marchand, cdt Lausanne et H. Meystre, cdt de la ROL.

année. Et de démontrer qu'à fin 2006, le déficit cumulé est supérieur au besoin d'une seule année. Avec ces quelques démonstrations, on comprend mieux «l'appel citoyen» de la dédicace du chef de l'ORPC, voire la quasi faillite du nouveau système de recrutement.

Autre pierre dans le jardin du concept Protection de la population, pompeusement remis aux cantons: le système Polycom. Pour Henri Meystre, ce nouveau moyen moderne de transmission est utilisé, ou sera utilisé par la PCi (question de moyens financiers), la gendarmerie (note de la réd.: voire par les polices municipales; particularités vaudoises), les gardes frontières et, qui sait, peut-être un jour par les sapeurs-pompiers. Pour être clair, la particularité de Polycom réside dans le fait de l'exploitation de réseaux propres aux différents corps qui peuvent être unis par une simple opération de connectique effectuée par un agent du centre d'engagement et de transmission de la police cantonale.

On ne peut passer sous silence la force d'intervention de la ROL dans la FIROL. Actuellement, elle est forte de 110 personnes, avec un effectif pouvant aller jusqu'à 140. Organisée pour répondre dans l'heure qui suit son alarme, elle n'a pas pour rôle de se substituer aux autres corps intervenants, mais d'amener et engager des moyens de conduite, d'assistance, d'appui-sécurité et techniques.

De citer encore ce danger durablement installé que représente les volatiles du monde entier. On le sait, lors des migrations périodiques, cette menace pèse sur les élevages de nos contrées. Dans l'éventualité d'une contamination (voire d'une pandémie) débouchant sur une épizootie en territoire vaudois, le canton a mis sur pied un disposi-

tif destiné à limiter et juguler l'étendue de ce fléau. Afin de coordonner et de renforcer les moyens disponibles, le SSCM a regroupé les régions PCi sur le découpage des secteurs de gendarmerie et désigné un ORPC leader pour chacun d'eux. C'est l'ORPC de l'Ouest lausannois qui s'est vu confier cette tâche pour le secteur dit «Lausanne» et qui recouvre le centre du canton.

Après les libérations et autres mutations et promotions, amplement méritées d'ailleurs,

qui émaillent la vie d'une communauté telle que celle de la PCi, il appartenait aux autorités de s'exprimer. Tant Jean-Daniel Graf qui succédait à Pascal Peter en tant que président du Comité directeur, que Pierre Deslisle et le président de l'exécutif de l'ORPC, Olivier Golaz, se sont plu à relever, non seulement la bonne entente qui règne entre les différentes communes de l'ORPC, mais aussi de prendre fait et cause pour l'engagement actif et efficace de l'Office. □

ASSOCIATION SUISSE DES ORGANISATIONS DE PROTECTION CIVILE

Congrès du 22 mai 2007 à la RAMA

rm. Le thème de ce congrès est particulièrement actuel. Il traitera de «Catastrophe – aide d'urgence aujourd'hui et demain». Ce congrès se donnera également à Lucerne, en collaboration avec l'USPC, le 15 mai 2007.

Lors de cette journée, vous aurez l'occasion d'échanger ou de recevoir des informations ainsi que d'être impliqués dans des groupes de travail.

- Les catastrophes d'hier, d'aujourd'hui et de demain
- Catastrophes et aide d'urgence en Suisse et à l'étranger
- Forum de discussion sur les bases légales liées aux engagements (art. 27 LPPCi).

Vous aurez aussi la possibilité de choisir un thème qui sera développé sous la forme d'un workshop, soit:

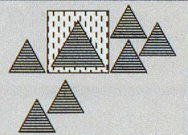
- Lois et bases légales
- Equipement et matériel
- Logistique
- Missions et coordination.

Le prix de ce congrès a été fixé à 90 francs pour les membres et à 120 francs pour les non-membres. Il comprend l'accueil avec croissant, l'apéritif ainsi que le repas de midi.

Pour tous ceux qui ne seraient pas encore inscrits, il est possible de le faire en s'adressant à Jean-Marc Rudaz, Centre de formation de la RAMA, Montheron/Lausanne, par tél. 021 315 31 96, fax 021 315 31 90, ou encore par mail: jean-marc.rudaz@lausanne.ch □

PROGRAMME DU CONGRES DE L'ASOPC

Congrès du 22 mai 2007 à Lausanne



Horaires	Responsables et lieux	Thèmes et détails		
0845 - 0915	Cafétéria	Cafés et croissants d'accueil		
0915 - 0930	M.-A. Marchand	Ouverture du congrès et discours d'accueil par Monsieur le Président		
0930 - 1015	Conférencier Swiss Re	Catastrophes d'hier et d'aujourd'hui et demain ?		
1015 - 1100	Col EMG J-M Landert	Catastrophes et aide d'urgence en Suisse et à l'étranger		
1100 - 1145	Exposé du SSCM	Bases légales pour les engagements (art 27 LPPCi)		
1145 - 1230	Forum de discussion	Expériences des engagements liés à l'article 27		
1230 - 1400	Cafétéria	Apéritif et repas		
1400 - 1530	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	Groupe 4
	Lois Bases légales Accords Contrats	Équipement personnel Matériel en arsenal Pool de matériel Machines	Logistique Infrastructure Transports Subsistance	Missions Coordination Administration
1530 - 1645	Groupes de travail	Exposés des travaux, demandes, idées, propositions aux responsables		
1645 - 1655	JM Rudaz	Feedback, informations du groupe instruction romand de l'ASOPC.		
1655 - 1700	M.-A. Marchand	Clôture du congrès		